

TARIFS DE COURS 2024 – 2025

Initiation Musicale (A partir de 5 ans) ou Formation Musicale (Obligatoire jusqu'en 2^{ème} année de 2^{ème} cycle)

Règlement à l'inscription encaissé en novembre

- Enfant : **100 €** par an
80 € pour le deuxième inscrit
60 € pour le troisième inscrit
40 € pour le quatrième inscrit
 - Tarif unique adulte : **150 €** par an
-

Formation Instrumentale

Règlement à l'inscription :
en une fois encaissé en janvier ou en deux fois encaissé en janvier et mars

- Enfant : **200 €** par an
160 € pour le deuxième inscrit
120 € pour le troisième inscrit
80 € pour le quatrième inscrit
 - Tarif unique adulte : **300 €** par an
-

Parcours Découverte Instrumentale

Découverte des instruments à partir de 7 ans (enfant scolarisé en CE1 à la rentrée scolaire)
Règlement à l'inscription encaissé en janvier

Tarif annuel : **50 €**

Location d'instrument

*Sauf pour les instruments de batterie-percussion

* En fonction des disponibilités du parc instrumental

Destinée à assurer l'entretien du parc instrumental prêté

Payable pour toute année commencée et non remboursable en cours d'année

Règlement à l'inscription encaissé en novembre

Tarif annuel : **100 €** pour les élèves débutants et jusqu'à la 5^{ème} année

Tarif annuel : **175 €** pour les élèves à partir de la 6^{ème} année

Cauton de pratique collective A partir de la 2^{ème} année du 1^{er} cycle de Formation Instrumentale

Règlement à l'inscription qui sera encaissé en fin d'année si l'élève n'a pas participé assidûment à la pratique collective proposée et définie en fonction de son niveau et à laquelle il s'est inscrit

Tarif annuel : **100 €**

Supplément en cas de non-inscription en pratique collective A partir de la 2^{ème} année du 1^{er} cycle de Formation Instrumentale

Règlement à l'inscription qui sera encaissé en novembre si l'élève ne souhaite pas suivre la pratique collective proposée et définie en fonction de son niveau

Tarif annuel : **500 €**

Cauton de location d'instrument

Tarif : **50 %** de la valeur estimée de l'instrument

Règlement à la signature de la convention de prêt

Horaires Aménagés Clubs et Associations (HACA)

En partenariat avec le Collège Camille Claudel de Marignier

Règlement à l'inscription encaissé en janvier

Tarif annuel : **50 €**